**Mercredi, 17 Mars 1880**

## SOMMAIRE


CHRONIQUE PARLEMENTAIRE.
ETUDE SUR LE CANADA.
LA SAINT-PATRICE.
ECHOS DU JOUR.
CHAMBRE DES COMMUNES.
ELOGE DE L'HONORABLE M. HOLTON.
SERVICE TELEGRAPHIQUE.
SOIRÉE A L'INSTITUT.
A TRAVERS OTTAWA.
FEUILLETON—ANNA DIEU-LE-VEUT : *Auguste Snieders.*
MARCHÉS D'OTTAWA.
MARCHES ETRANGERS.


## CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

L'évêque anglican de la Nouvelle-Ecosse et l'évêque métropolitain du Canada se sont joints à l'évêque d'Ontario pour protester contre le bill de M. Girouard sur le mariage entre beaux frères et belles-sœurs. M. Thompson de Haldiman, a présenté hier à la Chambre la requête de l'évêque de la Nouvelle-Ecosse, et M. Weldom celle de l'évêque métropolitain, qui a un siége à Fredericton, N.-B.

***

Le sous-comité des comptes publics a pris en considération, la semaine dernière, le rapport qui lui a été soumis par l'auditeur général. Le sous comité est composé d'hommes très compétents à traiter un sujet de cette importance. Tous ont été d'accord pour recommander de rendre le système d'examen des comptes aussi sévère que possible. Sir Léonard Tilley a surtout insisté sur ce point. Il a été proposé de soumettre les dépenses de la chambre des communes et du sénat au mode d'examen qui est en vigueur pour les départements, et il est probable que des résolutions seront présentées à cet effet.

***

L'immigration est une des branches du service public où s'est fait sentir davantage cet esprit d'ordre et de véritable réforme dont l'administration actuelle fait preuve en général depuis qu'elle est au pouvoir. Les rapports soumis à la Chambre constatent qu'il est venu pendant la dernière année environ 30,000 immigrants qui ont coûté au gouvernement une moyenne de $5 par tête seulement.

On peut voir quel progrès a été accompli sous ce rapport, en comparant ces chiffres avec ceux des années précédentes, de l'administration libérale. En 1875 et 1876, les immigrants ont coûté $14 par tête, en 1877 $12. C'était l'époque où M. Mackenzie faisait promener M. Jenkins en Angleterre au frais du gouvernement.

***

Il vient d'être soumis à la chambre un tableau indiquant la quantité de sucre arrivée à chaque port du Canada pendant le semestre expiré le 1er janvier 1880, et la même période en 1879.

| | | 1879 | 1880 |
|---|---|---|---|
| Ontario..... | lbs. | 32,617.040 | 9,685,012 |
| Québec..... | " | 19,826 532 | 46,048,911 |
| Nouv. Ecosse.... | " | 5,817,637 | 1,423,971 |
| Nouv.Brunswick | " | 3,915,552 | 2,287,190 |
| Manitoba..... | " | 370.603 | 159,786 |
| Col. Anglaise,... | " | 771,698 | 489,858 |
| Ile Pr. Edouard. | " | 515,410 | 349,656 |

Sur cette quantité, 43,958,224 liv. Montréal a importé

Un autre état indique la quantité de sucre importé dans le pays durant la même période :

| | | 1879 | 1880 |
|---|---|---|---|
| Ontario..... | lbs. | 32,617,049 | 9,685,012 |
| Québec..... | " | 19,826,592 | 46,048,911 |
| Nouv. Ecosse... | " | 2,817,637 | 14.230,716 |
| N. Brunswick... | " | 3,945.552 | 2,287,190 |
| Manitoba..... | " | 378,603 | 16,978 |
| Colombie Brit... | " | 771,698 | 495,858 |
| P. E. I..... | " | 515,410 | 349,646 |

***

Les représentants des comtés que traverse la rivière Yamaska s'occupent en ce moment de faire valoir en chambre les droits de cette section de la province de Québec, qui a été quelque peu négligée jusqu'ici dans la distribution des faveurs publiques. Il s'agit d'obtenir l'aide du gouvernement pour améliorer la navigation de la rivière qui est la grande artère de cette région importante. Des explorations et sondages ont déjà été faits, et M. Gigault, l'intelligent député de Rouville, a demandé il y a quelques jours la production du rapport des ingénieurs qui ont exploré le Yamaska en 1878.

On conçoit de quelle importance est cette question pour la ville de Saint-Hyacinthe et les autres localités situées sur le parcours de la rivière Yamaska, dans les comtés de Rouville, Saint-Hyacinthe, Bagot, Richelieu et Yamaska, Le zèle que déploient actuellement les dignes représentants de ce district fait bien inaugurer du succès de leur cause.

***

Le gouvernement entend pousser activement les travaux de la session, si l'on en juge par la résolution qu'il a fait adopter, hier, que les mesures du gouvernement aient préséance dorénavant les jeudis, ce qui lui donne un jour de plus par semaine. Il serait prématuré de parler de la date probable de la clôture de la session; on croit, cependant, que les travaux législatifs se termineront dans les derniers jours d'avril.

Le grand débat sur le tarif qui est actuellement engagé promet de durer plusieurs jours, maints orateurs qui ne pêchent pas par le laconisme, ne s'étant pas encore fait entendre. Toute la séance d'hier a été consacrée à la discussion de cette importante question; les députés qui ont pris la parole sont MM. McCallum, Oliver, Sproule, Gigault et King. M. Gigault a parlé en français et a exprimé hautement son approbation des effets de la politique nationale.

***

La chambre ne siége pas aujourd'hui, par respect pour la mémoire de M Holton, et afin de permettre aux députés d'assister aux funérailles du regretté représentant de Chateauguay, qui ont lieu cet après-midi à Montreal. Il est rumeur que le Sénat s'ajournera, vendredi, jusqu'au 30 mars.

## ÉTUDE SUR LE CANADA

Nous trouvons dans la dernière livraison du *Canadian Monthly* le texte d'une étude sur le Canada, écrite récemment par M. Bourinot, assistant-greffier de la Chambre des communes, et qui vient d'être lue devant le *Royal Colonial Institute* de Londres, en présence d'un auditoire d'élite dont faisaient partie le duc de Manchester, sir Julius Vogel, M. Justin McCarthy, M. P., et autres personnages de distinction. C'est pour un auteur un titre considérable à la considération publique que d'être admis dans ce cénacle dont l'accès est des plus difficiles. Ce n'est pas la première fois que notre distingué concitoyen en force l'entrée; cependant, M. Bourinot avait eu déjà antérieurement l'honneur de faire recevoir au *Royal Colonial Institute* un autre travail sur le Canada. Mais, il a été cette fois, l'objet d'un témoignage particulièrement flatteur de la part de la noble société, qui a pour président honoraire Son Altesse Royale le prince de Galles. Le duc a voulu témoigner de sa satisfaction en proposant lui-même, à la suite de la lecture, un vote de remercîments à l'auteur, vote qui a été donné à l'unanimité.

Cette marque d'estime de la part d'appréciateurs aussi sévères et de juges aussi compétents, en dit suffisamment et doit être extrêmement sensible à notre compatriote.

Mais le succès de M. Bourinot n'a pas été limité aux appréciations élogieuses du *Royal Colonial Institute*. Toute la grande presse anglaise s'est occupée de son ouvrage, le *Times* en tête. Le *Colonies and India* a même reproduit l'étude en entier et les autres feuilles y ont attaché plus d'importance et consacré plus d'espace qu'elles n'en accordent d'habitude aux matières de ce genre.

Il faut un mérite plus qu'ordinaire pour forcer ainsi l'attention d'un public aussi exigeant et aussi blasé que le public anglais, et nous serions dispensés après cela d'apprécier nous-mêmes l'œuvre de M. Bourinot. Nous tenons cependant à mentionner des faits qui sont à l'avantage du Canada autant qu'à l'honneur de cet écrivain. Nous voudrions même pouvoir publier cet écrit qui a valu à M Bourinot des attestations si flatteuses. Mais nous comprenons, d'un autre côté, que, par sa nature même, par la manière spéciale dont il est traité, le sujet n'a pas le même intérêt pour un public canadien. M. Bourinot écrivait en vue de son auditoire et il l'a fait de façon à s'assurer l'attention et à s'attirer les applaudissements qu'on lui a prodigués. C'est ce qu'il fallait. Il s'agissait de frapper l'esprit des auditeurs par un tour vif, précis, une sobriété voulue, de leur présenter la question sous le jour le plus lumineux et les couleurs les plus simples en même temps. L'auteur y a parfaitement réussi et il a fait preuve d'un tact consommé.

L'écrit a pour titre : *The National development of Canada.* Il se divise en quatre parties : politique, commerce, population et ressources, avenir. L'aperçu politique est rapide, mais esquissé d'une manière singulièrement habile. M. Bourinot trace à grands traits la marche suivie par le Canada depuis la cession jusqu'à nos jours. Il fait toucher du doigt la politique du cabinet anglais à l'égard de sa colonie depuis l'acte de 1774, et la constitution de 1791, jusqu'à la confédération. L'histoire du régime responsable est esquissée de main de maître. L'auteur rapporte les conquêtes populaires, se complétant par l'application parfaite du régime responsable, et la déclaration de lord Dufferin à Halifax. Il est fait allusion à l'affaire Letellier avec une délicatesse et un tact que l'on voudrait trouver chez certains brochuriers politiques plus prétentieux que savants. Dans le chapitre relatif au commerce, M. Bourinot montre les progrès que nous avons faits depuis l'origine de la colonie jusqu'à l'obtention de la semi-indépendance commerciale dont nous jouissons présentement. Quant à l'avenir prochain de la confédération, il est très réservé à ce sujet et se borne à soumettre des considérations générales, laissant aux nobles auditeurs auxquels il s'adresse le soin de conclure.

Nos confrères anglais ont déjà parlé en termes éloquents de l'étude de M. Bourinot. Mais nous croyons qu'aucun journal français n'en a encore dit un seul mot. M. Bourinot a pourtant droit à nos égards pour la manière sympathique et loyale dont il traite les Canadiens-français dans cet écrit comme dans ceux qu'il a déjà publiés.

## LA SAINT-PATRICE

Nos concitoyens d'origine irlandaise célèbrent aujourd'hui leur fête nationale. Il n'y a eu aucune démonstration populaire ce matin dans notre ville, la fête prenant un caractère presqu'exclusivement religieux.

Le peuple irlandais est en deuil, et ce n'est pas lorsque la mère-patrie est dans la souffrance et la détresse que ses enfants répandus dans toutes les parties du monde peuvent se livrer aux réjouissances accoutumées en ce jour solennel pour eux. La fête de Saint-Patrice, si joyeuse d'ordinaire, est d'une tristesse navrante. Il ne saurait en être autrement dans les circonstances.

Nous renouvelons à nos concitoyens l'expression de notre profonde sympathie dans leur malheur, et nous faisons des vœux pour que l'aurore d'une ère nouvelle de prospérité rayonne bientôt sur le sol de la verte Erin.

## ECHOS DU JOUR

L'homme propose et Dieu dispose. C'est ainsi que l'honorable M. Holton avait déclaré à ses amis, vendredi, qu'il se proposait de prendre la parole, hier, sur la question du tarif.

Il est rumeur en Angleterre que le prince Arthur, duc de Connaught, doit être nommé prochainement lord-lieutenant d'Irlande, à la place du duc de Marlborough, qui serait rappelé. Cette nomination aurait un caractère significatif dans les circonstances actuelles.

Plusieurs journaux font courir le bruit que M. Turcotte doit résigner la charge d'Orateur, afin d'ajouter une voix au parti de l'opposition, et embarrasser, si possible, le cabinet Chapleau. Mais la *Concorde* dément catégoriquement cette assertion. Au reste, le poste d'Orateur a coûté trop cher à M Turcotte—il lui a coûté l'honneur—pour qu'il songe à l'abandonner.

Grand nombre de députés sont partis ce matin pour Montréal, afin d'assister aux funérailles de l'honorable M. Holton. On remarquait parmi eux les honorables MM. Pope, Masson et Bowell, représentant le ministère, l'honorable Orateur Blanchet, les honorables MM. Mackenzie, Blake, Burpee, Cartwright, Smith, Huntington, Geoffrion, MM. Béchard, Thompson, Guthrie, Wright Coursol, Gault, Laurier, Bourassa, Casgrain, Chandler, Fleming, Dumont, Bergeron, Larue, Rinfret, Patterson, Mousseau, Methot, Girouard, et un grand nombre d'autres dont nous n'avons pu nous procurer les nous.

L'imbroglio causé par le vote du Sénat français contre la loi Ferry a été réglé hier. La chambre des députés a d'abord, par une forte majorité, voté confiance dans le gouvernement, priant en même temps celui-ci de mettre en vigueur les lois existantes, mais tombées en désuétude, contre les ordres religieux. Ce sera la vengeance des radicaux. Puis le projet de loi, tel qu'amendé par le Sénat, a été adopté. L'affaire est ainsi réglée. Ni M. Ferry, ni les autres ministres ne résignent, mais la chambre déclare la guerre au sénat et au clergé. Ce dernier peut s'attendre à subir une persécution en règle, et on parle déjà de l'expulsion des Jésuites. Voilà comme ces beaux républicains entendent la liberté et les doctrines qu'ils prêchent eux-mêmes. Mais l'Eglise de France est déjà sortie victorieuse de la lutte contre des ennemis supérieurs, et elle triomphera encore de ses mesquins adversaires d'aujourd'hui.

—Une dépêche reçue en cette ville annonce que le conducteur Allinghan a trouvé la mort sur la ligne de l'International. Il traversait d'un wagon à un autre, lorque faisant un faux pas, il tomba sur la voie. La mort a été instantanée.

## CHAMBRE DES COMMUNES

L'orateur prend son siége à trois heures.

Après les affaires de routine,

M. Thompson (Haldimand) présente des pétitions signées par un certain nombre de membres du clergé de la Nouvelle-Ecosse, s'opposant à l'adoption du bill légalisant le mariage entre beaux-frères et belles-sœurs.

M. Weldon soumet une pétition de l'évêque métropolitain de Fredericton, rédigée dans le même sens.

M. Caron présente une pétition au nom de la compagnie du chemin de fer du Grand Tronc.

M. Robinson soumet une pétition de la ville de Toronto, relative à la compagnie du "Credit Valley Railway."

Sir John Macdonald et sir Leonard Tilley soumettent différents rapports.

M. Domville présente le second rapport des banques et du commerce.

MM. Bowell et Masson soumettent les rapports de leurs départements

Sir John Macdonald—D'après l'usage établi, la chambre ne siége jamais le soir, le jour de la Saint-Patrice; les funérailles de M. Holton ayant lieu ce jour-là, il me semble qu'il serait convenable d'ajourner la chambre à jeudi, afin de permettre aux nombreux amis du défunt d'assister à ses funérailles.

La proposition est adoptée.

M. Gault dit qu'un train spécial partira le lendemain matin à huit heures pour Montréal.

M. J. W. Macdonald soumet un projet de loi ayant pour but de faciliter l'administration de la justice criminelle, dans le district de Kéwatin.

Motion adoptée.

Sir John Macdonald soumet une motion demandant qu'à l'avenir les lois présentées par le gouvernement aient droit de préséance le jeudi.—Adoptée.

Sur motion de M. Baby, la chambre se forme en comité pour prendre en considération les résolutions suivantes :

"Qu'il est nécessaire d'amender "l'acte d'inspection générale, 1874" (37 Victoria, chap. 45) et l'acte 39 Victoria, chap. 33, amendant et appliquant les différentes clauses, en la manière suivante :

1o En insérant après les mots "conservés," à la soixante-cinquième section du dit acte les mots "et fumés."

2o En insérant à la suite de la sous-section huit, de la section soixante huit du dit acte, les paragraphes suivants :

"(a) Pour chaque caisse de harengs fumé, deux cents."

"(b) Pour chaque demi-caisse de harengs fumés, une cent."

"(c) Pour chaque quart de caisse de hareng fumé, une demi cent.

M. Anglin déclare qu'il ne considérait pas cette inspection comme nécessaire.

M. Langley approuve le principe de la résolution, mais il pense que plusieurs de ses clauses sont inutiles, le hareng ne s'expédiant que rarement en demi caisses ou en quarts de caisse.

M. Gilmor s'oppose à cette imposition.

M. Domville pense que cette taxe augmentera la valeur du poisson.

M. Baby—Cet impôt est recommandé par la chambre de commerce d'Halifax, mais le paiement des droits mentionnés n'est pas compulsoire, la loi ne s'applique qu'aux ports où un inspecteur est nommé par une chambre de commerce ou le gouvernement.

Après quelques remarques,

M. Mackenzie dit que les pêcheries de la Nouvelle Ecosse ne pouvaient pas accepter les règlements de la chambre de commerce d'Halifax.

Après quelque discussion, les résolutions sont rapportées et le comité se lève.

La chambre se forme de nouveau en comité sur la résolution suivante:

"Qu'il est opportun que l'acte 42 Victoria, chap. 17, intitulé "acte pour amender les lois relatives aux droits imposés sur les billets promissoires et les lettres de change s'étende et s'applique à tout le Canada."

La résolution est adoptée.

M McCallum reprend le débat sur la motion demandant la seconde lecture des résolutions rapportées par le comité des voies et moyens.

La protection, dit-il, n'a porté aucun préjudice au commerce, aux intérêts et à la prospérité des Etats-Unis, comme le prouve le tableau suivant :

| | Import. | Export. | Total. |
|---|---|---|---|
| 1850..... | $164,034 | 134,900 | 398,934 |
| 1860..... | 306,282 | 316,242 | 652,524 |
| 1870..... | 419,803 | 376,616 | 796,418 |
| 1879..... | 433,977 | 698,340 | 1,132,319 |

Le tarif n'altérera certainement pas les bonnes relations qui existent entre les Etats-Unis et l'Angleterre et bien plus il amènera indubitablement la conclusion d'un traité de réciprocité avec la république voisine.

L'honorable député parle longuement de la politique nationale adoptée par le ministre et déclare que pour sauver le pays de la ruine, le gouvernement n'avait pas d'autre ligne de conduite à adopter.

A 6 heures, l'Orateur quitte le fauteuil.

SÉANCE DU SOIR

M. Oliver reprend le débat;

La politique nationale, dit-il, n'a nullement amélioré la position du pays et les chiffres qui sont donnés ne constituent pas une preuve d'amélioration, attendu que lorsque le Canada était à l'apogée de sa prospérité, la valeur de nos exportations dépassait de plusieurs millions celle de nos importations. Le montant des dépôts à la banque d'épargnes du gouvernement a diminué d'une façon considérable depuis l'adoption de la politique nationale, ce qui prouve que la position de la classe ouvrière n'est nullement améliorée.

La valeur de la propriété foncière à tellement diminué, que dans certaines localités les propriétaires laissent occuper leurs maisons gratuitement, plutôt que de les voir vacantes. Quelques manufactures seulement ont bénéficié de la politique de protection. La dette du Canada augmente tous les jours et, répartie par tête, elle sera certainement plus forte dans quelques années que celle des Etats-Unis. S'il est vrai qu'il existe des annexionnistes dans le pays, ces faits constituent un argument très fort en faveur de leur cause.

M. Sproule—les cultivateurs ont ressenti particulièrement les bienfaits de la politique nationale. Le blé qui était vendu, l'an dernier, à 86 cents le minot, s'achète maintenant à raison de $1.20. Tous les produits de ferme ont subi une augmentation équivalante.

M. Gigault—La politique nationale a produit les meilleurs résultats dans la province de Québec. Les membres de l'opposition manquent de logique. Ils demandent le maintien de la Cour suprême, disant qu'elle est établie depuis trop peu de temps pour qu'il soit possible de juger de son utilité, et ils condamnent la politique de protection avant d'en connaître les résultats.

M. King—La politique nationale a été très défavorable au Nouveau-Brunswick; elle a nui également aux manufacturiers et aux cultivateurs.

M. Domville propose l'ajournement du débat.

La chambre s'ajourne à 11.10 p.m.

## ELOGE DE L'HON. M. HOLTON

M. Tassé, M. P.

M. l'Orateur,

On me permettra peut-être d'ajouter mon humble tribut d'éloges aux témoignages de respect si éloquents et si autorisés que nous venons d'entendre à l'occasion de la mort si pénible et si soudaine de l'un des membres les plus utiles, de l'un des membres les plus remarquables, de l'un des vétérans de cette chambre—l'honorable M. Holton. A tous les titres que le regretté défunt avait à notre estime et à notre admiration, il en est un que je regarde comme l'un des plus beaux, comme l'un de ceux qui faisaient le plus nonneur à son esprit et à son cœur, le titre d'ami de la jeunesse—d'ami et de conseiller des jeunes membres de cette honorable chambre. Ces conseils empreints en général d'une grande sagesse et fruit d'une longue connaissance des hommes et des choses, il ne les réservait pas seulement à ceux qui servant ses dieux politiques, avaient par là même des titres particuliers à ses sympathies, il les donnait avec la même bienveillance à ceux qu'il savait enrôlés sous un drapeau qui pourtant n'était pas le sien, montrant ainsi que l'égoïsme—qui est l'écueil ordinaire des partis—n'avait pu laisser son empreinte sur sa bonne et généreuse nature. Aussi est-ce surtout pour obéir à un sentiment de reconnaissance que je crois devoir prendre la parole en cette occasion dans une langue qui—je suis heureux de le rappeler—n'était pas sans charmes pour le regretté représentant de Châteauguay.

M. l'Orateur, le spectacle auquel nous venons d'assister—si douloureuse qu'en soit la cause—n'en est pas moins beau, n'en est pas moins admirable, n'en est pas moins grand. L'histoire nous a légué le nom d'un guerrier célèbre qui non-seulement pleura la mort de son rival, mais lui éleva même une statue. Eh bien, nous venons d'être témoins d'un spectacle non moins touchant—qui n'est pas inusité, il est vrai, dans nos chambres parlementaires—qui fait l'éloge des institutions qui ont pu l'inspirer, qui fait l'éloge des hommes qui y ont pris part, mais qui, surtout, fait l'éloge de celui qui a pu mériter un témoignage de respect aussi unanime. Nous avons eu la preuve que si vives, si ardentes, si acharnées même que soient parfois nos luttes politiques, la passion ne nous aveugle pas au point de refuser de reconnaître à un adversaire loyal les plus beaux dons que le Créateur lui a départis : l'intelligence, la droiture et l'intégrité, quand ces dons se trouvent réunis à un aussi haut dégré que chez celui que nous pleurons en ce moment.

Le regretté M. Holton était du petit nombre de ces esprits d'élite dont on pouvait dire : "Nous le combattons, mais nous sommes fiers de lui." Sur sa tombe qui vient de s'entrouvrir, nous voyons verser les larmes de ceux qui furent ses compagnons d'armes, qui combattirent à ses côtés, au milieu de vicissitudes diverses, pour une cause qui n'est pas la mienne, mais qu'il croyait sincèrement la meilleure; mais nous avons vu aussi des adversaires de plus de vingt-cinq ans, comme le très honorable chef du gouvernement, témoigner une douleur non moins vive et un respect non moins profond pour la mémoire de celui qui, hier encore—nouvelle et éclatante preuve de l'instabilité des choses humaines!—prenait part à nos délibérations avec son zèle et son habileté accoutumée.

On a dit avec raison, M. l'Orateur, que le parti libéral dont M. Holton était l'un des chefs, et que cette chambre dont il était l'une des lumières, venait de subir une grande perte. S'il est vrai que, malgré les services considérables rendus à son parti dans le cours d'une longue carrière parlementaire, il n'a pu assumer que quelques mois seulement les graves responsabilités du gouvernement, il est certain qu'il a toujours exercé une grande influence, une grande autorité sur son parti.

Avec l'indépendance d'esprit qui le caractérisait, il ne craignit pas, en plusieurs occasions, de blâmer la conduite de ceux de ses amis qu'il croyait s'écarter de la droite voie. Devenu loyal à l'Angleterre—fermement attaché à ses institutions dont il comprenait si bien l'admirable engrenage;—désireux de conserver le lien qui nous unit à elle, il n'hésita pas, il y a quelques années, à condamner un mouvement en faveur de l'indépendance, qui, selon lui, ne pouvait aboutir qu'à l'annexion, par-là même à la destruction de notre autonomie nationale.

Ami de la liberté de conscience, désirant voir régner l'harmonie, la bonne entente parmi nos populations, il réprouva hautement toute action, tout mouvement qui pouvait être de nature à troubler la paix religieuse—comprenant qu'elle est la base la plus sûre de la stabilité et de la grandeur de ce pays. Aussi personne n'a oublié que, dans une circonstance célèbre, alors qu'il siégeait à votre droite, M. l'Orateur, il dénonça avec énergie un manifeste politique qui eut alors un pénible retentissement, et qu'il croyait propre à allumer la guerre religieuse—le pire fléau qui puisse jamais désoler le Canada. Ce trait est l'un des plus beaux actes de sa carrière; il lui fera toujours honneur aux yeux de l'histoire, et il nous permet de proclamer que M. Holton a bien mérité de la nation tout entière. C'était plus qu'une bonne action, c'était une grande leçon de sagesse et de patriotisme. Aussi, devait-il, à son esprit de tolérance et de conciliation d'avoir joui pendant de longues années de la confiance d'une division électorale aux deux tiers française et catholique, le comté de Châteauguay — lequel a ainsi donné, à son tour, une haute preuve de notre libéralité envers nos concitoyens d'origine étrangère.

Il ne m'appartient pas, M. l'Orateur, de formuler un jugement sur les différents actes de la carrière politique de M. Holton, au sujet desquels il peut exister une diversité d'appréciations; je veux imiter cette fois la brièveté qu'il aimait à mettre dans ses discours; mais je ne puis m'empêcher de redire que sa fin prematurée laisse un vide difficile à remplir dans cette honorable chambre.

Depuis quelques années, la mort a fait de sérieux ravages dans nos rangs, jusque même parmi nos sommités politiques; elle nous a enlevé tour à tour McGee, Howe et Cartier—pour ne parler que de ces trois illustrations—à l'apogée de leur mérite et de leur gloire, et toujours implacable, sans le moindre signal, sans le moindre avertissement, elle vient de rompre brusquement la carrière d'un homme qui occupait une place enviable, une place éminente dans les conseils de la nation. Si ces grands patriotes qui se sont dévoués à leur pays par des moyens divers, animés pourtant par de mêmes nobles motifs, ont cessé de nous éclairer de leurs lumières et de leur expérience; si l'Etat doit être désormais privé de leur concours précieux dans les circonstances difficiles qu'il pourra traverser; apprenons du moins à leur exemple—pour me servir d'une expression du regretté défunt, dans un débat célèbre—à ne jamais désespérer de la patrie, et faisons en sorte que les bons enseignements qu'ils ont pu laisser continuent encore de lui être utiles en servant de guide à ceux qui sont chargés de la direction de nos destinées.


**DERNIERES REDUCTIONS**

On accordera tout la semaine sur les fourrures les réductions suivantes. Toutes les fourrures restant en magasin samedi, seront empaquetées jusqu'à la saison prochaine.

| | | |
|---|---|---|
| Loup-marin..... | 12½ | pour cent |
| Mouton de perse... | 15 | " |
| Martre..... | 15 | " |
| Loutre..... | 15 | " |
| Castor..... | 15 | " |
| Astrakan..... | 15 | " |
| Robes..... | 20 | " |

**R. J. DEVLIN**

TOUS LES JOURS

**GRANDE VENTE!**

DE

**MARCHANDISES**

**Nouvelles et de Goût**

CHEZ

**O'DOHERTY et Cie.,**

*110 RUE SPARKS*

*En face de MM. Bates et Cie., épiciers.*

**L'OPINION PUBLIQUE**

La collection complète de l'*Opinion Publique*, non reliée, est en vente à ce bureau.

Prix.....$30.00

**SERVICE A THÉ**

EN

**PORCELAINE,**

(44 morceaux)

**$5.00**

**C. S. Shaw & Cie**

IMPORTATEURS

**63 rue Sparks**

**Chemin de fer Q. M. O. & O**

**FUNERAILLES DE L'HONORABLE M. HOLTON.**

Un convoi spécial partira de la Station de Hull, à 8 heures demain matin, 17 MARS, pour Montréal. Les personnes désireuses d'assister aux funérailles auront des billets ALLER ET RETOUR pour $3.50. Bons pour revenir le 18 inclusivement.

CHAS. DESJARDINS.
Agent Général.

*L'EDITION ROYALE*

DES

**CHANSONS DE LA FRANCE**

(Paroles françaises et anglaises)

ACCOMPAGNEMENT POUR PIANO,

Très bien relié en drap bleu et or.—Prix $1.50 en brochure, prix $1.00.

SOMMAIRE :

Où voulez-vous aller — L'ange-gardien — Quand tu chantes—La première feuille—L'étranger—Cantique de Noël—Sérénade—Chanson de Fortunio—O Richard! O mon Roi!—La valse des adieux — Le pant des soupirs—Rendez-moi ma patrie—La madone —Le lac—Adieu, belle France—Les hirondelles—Une fleur pour réponse—Le Toréador —Le soleil de ma Bretagne—Ta voix—La fauvette du canton—Non, monseigneur—Oui, monseigneur—Si vous me regrettez—Les cheveux blonds—Si loin!—Le départ du marinier—Mon âme à Dieu, mon cœur à toi —Espère—David chantant devant Saül—Bonheur caché—La réponse du bon Dieu—Ave Maria—Le carillon du verre — L'avril est là—Brunette—Le petit mousse noir—La bénédiction d'un père—La bouquetière des fiancés—Huit ans — Les fleurs animées — Quand de la nuit—Veux-tu mon nom? —La jardinière du roi—Laissez-moi l'aimer—Je suis Lazzarone—Medjé—Mourir pour la patrie—La parisienne—Le chant du départ—Toujours seul! ou le "Masque de fer"—La fête du ciel—Pauvre fleur? pauvre femme!—Le départ des hirondelles—Sisea l'Albanaise —Sous l'ormeau—La Marseillaise—La Zingara—Partant pour la Syrie—Pierre l'hermite.

A vendre seulement par

R. MORGAN,
28, rue de la Fabrique.
Agent de gros pour l'Editeur.

Québec, 20 janvier 1880.

**DIFFERENTES NOUVEAUTÉS**

*Viennent d'arriver*

AU MAGASIN DE

**STITT ET CIE**

Fichus de dentelle,
Mouchoirs de poche de dentelle,
Cravates de dentelle,
Fichus de soie.

**Dentelles,**

chez STITT et Cie

Point de Vénise,
Vieux Point de Languedoc,
Point d'Argentille,
Dentelle de Honiton,
Dentelle Maltaise.

**Gants de kid**

Gants de kid, nuances lumière,
2, 4, 6 et 8 boutons, meilleure qualitée

**Bas de soie**

Bas de soie pâle, lavande, crême, cardinal, aussi en noir.

**Mousseline d'Inde**

Mousseline d'Inde, nuances lumière

**Soie Brocatelle**

En crême, bleu pâle, rose, blanc, etc.

**Marchandises Nouvelles**

Nouvelles Grenadines,
Nouveau cachémire,
Nouvelle frange de soie,
Nouvelles broderies.

VENANT D'ETRE OUVERT

**STITT ET Cie**

53 et 55 Rue Sparks

**EDUCATION**

**CLASSE PRIVEE DU JOUR ET DU SOIR**

*Pour les Jeunes Gens*

La tenue des Livres, l'Arithmétique, la Calligraphie, la correspondance Commerciale et la Grammaire sont enseignées en Anglais et en Français par un professeur compétant.

Le Latin et le Piano sont extra.

On recevra un certain nombre de pensionnaires.

Pour plus d'informations, s'adresser au professeur, à sa résidence, No. 19 rue Murray.

J.-B. LEFEBVRE, Professeur